

# Le projet d'un droit de vote des étrangers pour les régionales remis sur la table

Philippe Close (PS) a demandé au parlement bruxellois de prendre en considération son idée

**L'**été dernier, Philippe Close, alors chef de groupe PS au parlement bruxellois, annonçait vouloir ouvrir le droit de vote pour les élections régionales aux étrangers vivant à Bruxelles depuis au moins 5 ans. De quoi créer des débats, avant que la polémique ne se calme. Mais Close ne compte pas en rester là. Comme un symbole, il a fait inscrire à l'ordre du jour de la séance plénière de ce jeudi son idée, afin que le parlement s'en saisisse.

« La richesse des Bruxellois, c'est leur diversité et leur ouverture. Pour montrer cela, je pense qu'il est temps de passer à l'étape supérieure et de dire que tous les résidents de plus de cinq ans doivent pouvoir voter aux élections régionales ». Avec une in-

terview pour Le Soir, publiée en août 2016, Philippe Close, chef de groupe PS au parlement bruxellois, lançait un débat et de vives polémiques au sein de la politique bruxelloise. L'idée n'avait guère avancé depuis lors.

Mais pour la dernière séance plénière avant les vacances des parlementaires, qui se tiendra ce jeudi 20 juillet, Philippe Close a tenu à inscrire à l'ordre du jour une prise en considération de son idée d'accorder le droit de vote aux étrangers non pas uniquement aux communales, mais aussi aux régionales. Cette prise en considération permettra à la proposition d'être ensuite discutée en commission. Il s'agit aussi d'un geste symbolique, puisqu'à la rentrée, Philippe Close devrait quitter les bancs du parlement

pour endosser l'écharpe de bourgmestre de la Ville de Bruxelles, suite à la démission d'Yvan Mayeur.

Pour autant, le projet d'accorder de droit de vote pour les étrangers aux régionales reste, en l'état, peu réalisable. Le PS soutient cette mesure. Ecolo aussi : « tout ce qui renforce la démocratie est bon à prendre », commente ainsi le député Arnaud Pinxteren. « À partir du moment où une personne vit dans une ville-région comme Bruxelles, il est normal qu'elle ait le droit de peser dans les décisions. Reste à voir ce qu'il y a dans le texte de la proposition de résolution. »

PS et Ecolo sont donc pour, mais ces deux partis ne suffisent pas à dégager une majorité. Le reste de la classe politique se montre plutôt réfractaire à l'idée. Pour Benoît Cerexhe

(cdH), c'est non : « Il faudrait déjà conscientiser les résidents étrangers pour les communales. Je le vois bien dans ma commune, moins de 15 % des étrangers vont voter. On constate donc qu'aujourd'hui, ça ne marche déjà pas pour les communales. Je ne sais pas très bien ce que le PS veut poursuivre là. »

Du côté de MR et de DéFI, on est plutôt pour le droit de vote des étrangers pour les régionales, mais seulement pour les ressortissants des pays de l'Union européenne. Le MR défend d'ailleurs cette idée depuis plusieurs années. On estime que les étrangers résidant à Bruxelles représentent environ 30 % de la population. Parmi ceux qui y vivent depuis au moins cinq ans, 85 % viennent d'un pays européen. ●

MH

## Exercice de la démocratie

# Des étrangers plus ou moins intéressés

L'ouverture du droit de vote aux étrangers revêt une importance plus ou moins grande, selon les premières personnes concernées. Seamus, Américain de 31 ans résidant à Bruxelles, ne voit guère l'intérêt de voter dans sa région : « je ne comprends pas la politique belge, ce serait compliqué de faire un choix ». Et d'ajouter qu'il s'abstient déjà

régulièrement aux élections dans son pays natal. Pour Thomas, Français installé en Belgique depuis quatre ans, il semble logique que les étrangers puissent voter aux élections locales (communales et régionales), tout en avouant néanmoins qu'il ne s'était pas vraiment posé la question avant. « Mais j'ai peur de ne pas

me sentir légitime pour voter pour la politique d'un pays auquel je n'appartiens pas. »

Marion et Jules, à Bruxelles depuis cinq ans et originaires de France, ont un avis plus tranché : « nous travaillons à Bruxelles, nous y habitons, nous payons nos impôts, nous nous informons, nous côtoyons les Bruxellois, nous nous sentons

bruxellois. Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de donner notre avis, à peser sur la politique et l'avenir de la région ? » Les deux Français ont déjà prévu de voter pour les élections communales, ce sera leur première fois. « C'est presque plus normal de voter ici que d'avoir encore le droit de voter en France où nous ne vivons plus. » ●

**Avis**

# « Peu de chances d'aboutir, mais mérite un vrai débat »

ENTRETIEN  
**Pascal Delwit**  
Politologue (ULB)

↳ **Pensez-vous que la proposition de donner le droit de vote aux étrangers pour les régionales puisse aboutir, que les Bruxellois sont prêts ?**

Il y a deux questions. Si la proposition peut aboutir ? Je pense que non, aucune majorité ne va se dégager pour. PS et

Écolo ne suffisent pas. Quant à l'opinion publique, c'est difficile à dire, aucune grande enquête n'a été menée.

↳ **Certains considèrent que le PS fait cette proposition pour s'attirer des voix. Mais à quel parti pourrait vraiment profiter le droit de vote des étrangers ?**

Il n'est pas du tout avéré que le droit de vote des étrangers profiterait au PS dans le cadre bruxellois. On a quand même,

au sud, des communes comme Uccle, Etterbeek ou Ixelles, où l'on retrouve beaucoup d'Européens, des Français surtout, issus des classes moyennes ou des classes supérieures, qui donc ne votent pas forcément PS, au contraire.

↳ **Le droit de vote des étrangers ne mérite-t-il pas un débat plus large, au-delà des clivages entre les différents partis politiques ?**

Aujourd'hui, on a entre 30 et

35 % d'étrangers à Bruxelles, surtout des Européens, et leur nombre est en augmentation. Ils ne peuvent pas voter, ce qui veut dire que pour les régionales à Bruxelles, seuls deux tiers de la population peut donner son avis. Ça mérite quand même un grand débat. Et cette situation n'est pas propre à Bruxelles, on peut la retrouver dans d'autres grandes métropoles. On peut se demander pourquoi les habitants d'une région n'ont pas tous le pouvoir de s'exprimer sur des politiques qui les concernent directement, au quotidien, alors qu'ils travaillent à Bruxelles, payent leurs impôts et sont touchés par les décisions prises par la Région comme le reste des habitants. Il y a quand même un caractère anormal là-dedans.

↳ **Pensez-vous que Bruxelles, seule, a les moyens de décider d'ouvrir ses élections régionales aux étrangers, sans que la Flandre et la Wallonie ne le fassent ?**

Je pense que cela est rendu possible dans le cadre de l'autonomie constitutive. C'est en Belgique une question qui se pose bien plus à Bruxelles qu'ailleurs. On a bien senti que sur ce point, il y avait des positions politiques très différentes, entre Bruxelles et la Wallonie et la Flandre. ●